

UN « MAITRE-ARCHITECTE-BOUWMEESTER », POUR QUOI FAIRE ?

Cercle Royal gaulois artistique et littéraire, 5, rue de la loi, 1000 Bruxelles.

Déjeuner débat mensuel « Ville et société » du **jeudi 3 juin 2010**

Le débat a été introduit par :

Kristiaan BORRET, « Stadbouwmeester » d'Anvers, et

Olivier BASTIN « Maître architecte/Bouwmeester » de la Région de Bruxelles-Capitale, avec la participation de

Peter Swinnen, Bouwmeester de la Région flamande.

INTRODUCTION.

Quelque deux cents ans après la Hollande la Belgique s'est dotée de « Bouwmeesters » (« maîtres-bâisseurs») ayant en charge de veiller à la qualité des constructions publiques. Dans le cas de la Hollande ce poste fut établi par l'occupant français au début du 19^{ème} siècle pour s'assurer que les constructions publiques respectent l'esprit du lieu et celui du régime. Ce poste fut maintenu après le départ des français. Il en fut de même pour les patronymes que les citoyens hollandais furent obligés de se choisir. Ces noms souvent cocasses, par moquerie, furent tous maintenus.

Le « Bouwmeester » venu de Hollande, pays à secteur public fort, devra trouver sa place dans l'archipel des îlots de pouvoir qui constitue la gouvernance chez nous. Les deux premiers « bouwmeesters » de Flandre ont exposé au Cercle leur expérience à cet égard.

Kristiaan Borret, de l'Université de Gand mais habitant Bruxelles, fut choisi pour exercer même la fonction à Anvers, ville connue pour sa volonté d'urbanisme. Celle-ci fut présentée au Cercle par son Bourgmestre et lui-même en 2005 et est illustrée notamment par la création de toutes pièces d'un parc public de 23 hectares (Spoon Noord) sur une friche ferroviaire, dans un quartier difficile, qu'il a métamorphosé.

Olivier Bastin, auteur de réalisations architecturales telles le Musée de la Photographie à Charleroi et de divers plans d'aménagement, enseignant à La Cambre, vient d'être mis en place pour exercer la même fonction dans la Région de Bruxelles-Capitale, connue pour son urbanisme « cosmopolite » et pour l'émiettement des compétences en la matière sur son territoire.

Peter Swinnen, également bruxellois (Bureau d'architecture 51N4E), est le nouveau Bouwmeester de Flandre. Il prendra officiellement sa fonction le 1^{er} juillet prochain .

Les trois bouwmeesters se sont exprimés pour la première fois ensemble à l'occasion du déjeuner-débat au Cercle.

Leurs exposés sont accessibles sur www.ffue.org

EXPOSES ET DEBATS.

Kristiaan Borret expose les projets en cours à Anvers, tous axés sur la qualité architecturale ; MAS, Quais, tours résidentielles de Diener & Diener, SpoorNoord. Ce dernier (par Secchi) est devenu en deux ans l'espace public préféré de 70% de la population. Plusieurs grands projets résidentiels sont réalisés en partenariat public-privé, sous le contrôle de qualité du Bouwmeester. Des projets « confetti » portent sur des petits chantiers ou immeubles délabrés entre mitoyens, rachetés et rénovés par de jeunes architectes sélectionnés par concours. L'ensemble des projets bénéficie d'un cadre clair, d'une maîtrise d'ouvrage décentralisée (Vespa) et d'un contrôle indépendant sur la qualité architecturale.

Olivier Bastin souligne que sa mission n'inclut pas de réaliser une vue d'ensemble sur l'aménagement de la ville mais de « mettre de l'huile » dans les relations entre acteurs indépendants mais dont la collaboration est souhaitable. Leur diversité est illustrée par des schémas complexes, au niveau des institutions de la Région, et davantage encore si l'on prend en compte les Communautés et les communes. Une attention particulière sera portée aux procédures de désignation des auteurs de projets et d'établissement des cahiers de charges, en ce compris le cadre des procédures négociées. Le choix d'un soumissionnaire autre que le moins disant doit être rendu possible.

Peter Swinnen rend hommage à ses prédécesseurs et aux innovations introduites par eux, notamment les « open oproep » (mini concours) et le souci du paysage culturel, en plus du contrôle de qualité architectural et de l'insertion d'œuvres d'art. Son action se situe à plusieurs niveaux : études régionales, relations secteurs public et privé, études sectorielles (école, santé, 3^{ème} âge etc.), avis sur projets individuels.

Le débat a notamment porté sur la relation des bouwmeesters avec les administrations en place, au niveau de la Région, des Communautés et des communes, sur le contrôle de la maintenance des immeubles approuvés (à insérer dans les cahiers de charge), les projets d'immeubles publics iconiques (« pas d'effet Bilbao ») et l'intégration d'œuvres d'art dans le décor urbain (intégration dans l'architecture ou autonomie par rapport à elle ?). On a cité l'exemple de la mosaïque de Tuymans sur l'esplanade du MAS, dont le dessin (un crâne) est uniquement visible de haut.

Des participants ont émis le vœu que ce débat soit repris d'ici un ou deux ans au vu des résultats obtenus.

Pierre Laconte
Fondation pour l'environnement urbain
Exposés accessibles sur www.ffue.org